








Cette fiche définit les modalités de bionettoyage en néonatalogie afin de prévenir le risque infectieux lié à l'environnement. Les fréquences indiquées sont des fréquences **minimales** à adapter à chaque service. Les personnels en charge du bionettoyage doivent être **formés**. Les pratiques de bionettoyage doivent être régulièrement **évaluées**. Les activités de bionettoyage sont **tracées**. Le nettoyage des incubateurs et de la biberonnerie font l'objet d'autres fiches techniques en ligne sur le site du [CPIAS ARA](#).

| | |
|--|---|
| <p>Principes généraux</p> | <p>Les locaux sont rangés, propres et l'encombrement est limité. Ils sont en bon état, ainsi que les mobiliers et matériels présents. Toute souillure est immédiatement nettoyée et désinfectée. Procéder toujours du haut vers le bas et du plus propre au plus sale sans retremper le matériel de nettoyage. Respecter les précautions standard et complémentaires : hygiène des mains et changement des protections du personnel EPI entre chaque chambre / environnement enfant. En secteur de réanimation, les exercices de désenfumage sont interdits (cf. fiche REX Bacillus cereus CPIAS ARA).</p> |
| <p>Matériel</p>  | <p>Le service dispose d'un local spécifiquement dédié au stockage et à la préparation du matériel de bionettoyage : lavettes, bandeaux, gaze pour balayage des sols. Le matériel de bionettoyage est propre et en bon état. Il peut être à usage unique ou réutilisable. Si tissu réutilisable, prévoir un entretien en blanchisserie respectant la norme EN NF 14065 méthode RABC (Risk Analysis Biocontamination Control).</p> |
| <p>Produits</p>  | <ul style="list-style-type: none"> - Pour les surfaces hautes : un détergent/désinfectant dD - Pour les sols : un détergent d (si bandeau non utilisable sans chimie) - Pour les surfaces humides (point d'eau) : détartrant <p>Les produits peuvent être prêts à l'emploi ou à diluer. Si dilution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter la dilution, contrôler régulièrement les centrales - Contenant propre et nettoyé désinfecté au changement de produit - Conservation du produit dilué 24 h max. et selon les recommandations du fabricant |
| <p>Alternatives écoresponsables</p>  | <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la pré-imprégnation pour utiliser des quantités raisonnables de produits <p>Alternative aux produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bionettoyage vapeur avec un appareil répondant à la norme NFT 72-110 - Lavage des sols sans chimie : bandeaux microfibres composés d'au moins 80 % de fils de taille ≤ à 1 decitex (10 000 m de fil doivent peser moins de 1 g) |
| <p>FREQUENCES</p> | <p>Fréquences minimales à adapter au service</p> |
| <p>Environnement de l'enfant</p>  | <p>Avant et/ou après chaque utilisation : plan de préparation, plan de change... Un entretien pluriquotidien des points de contact avec les mains peut être réalisé.</p> <p>Entretien quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surfaces : toutes les surfaces horizontales (chariot de soins, rangement, tablette...), matériel électronique et informatique (scope, pousse-seringue électrique, PC...) poignée de meuble et de porte, interrupteur, interphone, tabouret, fauteuil, bandeau de fluides. Le matériel hôtelier : fauteuil parents, adaptable, chevet... |

| | |
|---|--|
|  | <p>- lit, berceau, incubateur fermé ou ouvert en présence de l'enfant. Pour les incubateurs fermés, essuyer au besoin les eaux de condensation avant le bionettoyage</p> <p>- points d'eau : nettoyage et désinfection du point d'eau et des surfaces verticales proches</p> <p>- sol : effectuer obligatoirement un dépoussiérage du sol à la gaze avant le lavage</p> <p>Entretien hebdomadaire : Intérieur des placards proches de l'enfant. Vitres et rebords de vitres. Désinfection des siphons (hors réanimation).</p> <p>Lors d'un bionettoyage suite à la sortie d'hospitalisation ou en cas d'hospitalisation longue de l'enfant : procéder au nettoyage et à la désinfection de l'entièreté de la chambre. Procéder au besoin au démontage des PSE et autres matériels médicaux.</p> <p>Entretien approfondi (fréquence à déterminer) : bouche de reprise et de soufflage d'air (VMC), murs à hauteur d'homme, nettoyage et désinfection des siphons.</p> |
| <p>Locaux annexes</p>  | <p>Avant et après chaque utilisation : Les paillasses de préparation des soins (nursing, pharmaceutiques, médicaux...) et/ou dessus de chariot de préparation.</p> <p>Après chaque utilisation : Les points de contact avec les mains de l'appareil de radiologie mobile, des appareils d'échographie, ECG, de gazométrie. Egalement, les plaques radios, pèse-bébés, chariot d'urgence, pèse-couches, baignoire bébé mobile avec rinçage avant l'utilisation...</p> <p>Quotidien : Tous les points d'eau : détartrage selon les protocoles de l'établissement. Les postes de soins (clavier, souris, téléphone, poignée de chariot...) toutes les surfaces horizontales et verticales, poignées des rangements et des portes, paillasses, interrupteurs et du sol.</p> <p>Hebdomadaire : le matériel médical de diagnostic partagé dans son entièreté : appareil radio, échographe, EEG, ECG... et le chariot d'urgence (nettoyage et vérification), chariot de nursing, chariot et rayonnage linge propre, réfrigérateur, étuve, module de soins...</p> <p>Entretien trimestriel : intérieur de placard de stockage.</p> <p>Entretien approfondi (fréquence à déterminer) : bouche de reprise et de soufflage d'air (VMC), murs à hauteur d'homme.</p> |
| <p>En période épidémique</p>  | <p>En fonction du micro-organisme et de son mode de transmission, instauration, en concertation avec l'EOH, possibilité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bionettoyage pluriquotidien des points de contact avec les mains dans l'ensemble du service - Désinfection quotidienne des siphons en cas d'épidémie à germes hydriques - Utilisation d'un désinfectant avec une action ciblée sur le micro-organisme en cause - Surveillance microbiologique de l'environnement |

Références

- Avis du 15 juillet 2022 relatif aux bonnes pratiques de soins aux nouveaux nés pour prévenir les infections sur dispositifs invasifs et la transmission croisée en secteurs de soins de néonatalogie – SF2H
- Guide régional éconettoyage ARS ARA – Mai 2021
- Entretien des locaux dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux - Recommandations de bonnes pratiques – Nov. 2017 – CPIAS Occitanie, CPIAS Nouvelle aquitaine